

Les performances des « petits partis » lors des élections du 25 mai 2014

Paul Wynants

Communément, les médias regroupent un certain nombre de formations politiques – en Belgique, une bonne quarantaine – sous le vocable de « petits partis ». Une telle dénomination n'est pas ignorée par la science politique¹, mais cette discipline en souligne l'ambiguïté et l'imprécision. D'une part, en effet, la petite taille d'une formation politique peut être temporaire, limitée à une première phase d'émergence, ainsi qu'en témoignent, par exemple, les débuts d'Écolo. D'autre part, les partis concernés forment une sorte d'auberge espagnole, à tout le moins une galaxie très diverse, tant ils peuvent différer en fonction de critères comme la longévité, le recrutement, le poids politique, les clivages de référence ou l'idéologie.

Le seul point commun de ces fractions du spectre électoral n'est-il pas, en fin de compte, l'absence de représentation parlementaire à un niveau élevé, comme à l'échelon fédéral en Belgique ? Tel est le critère retenu dans cette étude. Aussi, nous analyserons ici les résultats obtenus lors des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires tenues le 25 mai 2014 en Belgique par les formations ne disposant pas d'élus au Parlement fédéral au moment de la dissolution des Chambres intervenue un mois plus tôt².

De « petits partis » ?

La taille réduite d'une formation politique est, elle-même, une réalité plus complexe qu'on l'imagine à première vue, tant elle est la résultante de facteurs de nature et d'origine différentes. Souvent, il est vrai, dans les démocraties occidentales, on assiste – à des degrés divers – à une cartellisation du système partisan³ sous l'influence des formations établies ou, du moins, de certaines d'entre elles. Ces dernières tentent, en effet, de limiter la concurrence qu'elles pourraient subir en taillant le régime électoral sur mesure, de manière à décourager l'émergence de compétiteurs : conditions de dépôt des candidatures sous la forme de parrainages ou de signatures à recueillir préalablement, seuil à franchir pour pouvoir participer à la dévolution des sièges, limitation du financement public des partis aux formations déjà dotées d'une

¹ A. LAURENT, B. VILLALBA, *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

² Le Parti populaire et Debout les Belges ! y sont inclus, bien que Laurent Louis y ait joué un rôle, mais c'est en qualité de député indépendant que l'intéressé a siégé à la Chambre à partir du début de février 2011.

³ P. DELWIT, « Partis et système de partis en Belgique. Une double cartellisation à l'œuvre ? », in Y. AUCANTE, A. DÉZÉ (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 219-245.

représentation parlementaire. À ces dispositions s'ajoutent fréquemment des restrictions, établies par les autorités publiques et/ou par le secteur privé, du droit d'accès des « petits partis » aux principaux médias, en particulier radio-télévisés, notamment lors de l'organisation de grands débats ou de l'octroi de tribunes électorales. À ces obstacles se cumulent généralement l'un ou l'autre handicap supplémentaire, comme la propension de certains courants à la dissidence, la difficulté de déposer des listes complètes dans toutes les circonscriptions et aux différents niveaux de pouvoir, la faiblesse des ressources humaines et financières mobilisables en campagne électorale, la pénurie de moyens logistiques, l'inexpérience de certains militants ou la notoriété réduite de la plupart des candidats. Enfin, il n'est pas rare que les programmes de formations de taille réduite apparaissent à de nombreux citoyens comme péchant par manque de réalisme ou de crédibilité.

Le phénomène des « petits partis » n'est pas demeuré méconnu des analystes du CRISP, qui y ont consacré des études en 2010⁴ et en 2014⁵. Pour appréhender une telle nébuleuse, ces chercheurs ont identifié six mouvances en son sein : des partis de gauche, de droite et d'extrême droite se positionnent sur le terrain socio-économique ou à propos de questions de société, comme la sécurité ou l'immigration ; d'autres formations se profilent principalement sur le clivage philosophique Églises-État ; d'autres encore prennent appui sur le clivage communautaire centre-périphérie ; le solde – les « autres partis » – constitue une catégorie résiduelle, formée d'organisations qui affichent des positions plutôt singulières ou se réfèrent à des enjeux très spécifiques. Les résultats électoraux mentionnés ci-dessous sont, le plus souvent, ceux obtenus à la Chambre des représentants, le 25 mai 2014, afin de favoriser les comparaisons. Les scores réalisés à d'autres niveaux de pouvoir – l'Europe, les régions, les communautés – ne sont relevés qu'à défaut de listes déposées à l'échelon fédéral⁶.

Les formations de gauche

La gauche radicale (ou gauche anticapitaliste)⁷ est traditionnellement assez fragmentée en Belgique⁸. En 2014, elle connaît l'un ou l'autre regroupement. Le plus significatif est réalisé autour du Parti du travail de Belgique (PTB) – Partij van de arbeid (PVDA)⁹, une formation marxiste, unitaire et bilingue dont les origines, maoïstes, remontent à 1979. Pour la Chambre, ce parti se présente dans toutes les circonscriptions. En vue

⁴ P. WYNANTS, « 2010 : un printemps pour les petits partis ? », *La Revue nouvelle*, 2010, n° 11, p. 97-103, et n° 12, p. 74-89 ; 2011, n° 1, p. 77-95, et n° 2, p. 78-83.

⁵ J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2206-2207, 2014 (avec des compléments à trouver, pour des formations de création très récente, dans les études de P. BLAISE, V. DEMERTZIS, J. FANIEL, J. PITSEYS, « La préparation des élections régionales et communautaires du 25 mai 2014 » et « La préparation des élections fédérales et européennes du 25 mai 2014 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2213-2014 et n° 2015-2016, 2014).

⁶ Les résultats officiels des scrutins du 25 mai 2014 sont disponibles sur le site <http://elections2014.belgium.be>.

⁷ J. DOHET, J. FANIEL, « La gauche anticapitaliste en Belgique : entre fragmentation et tentatives d'unité », in J.-M. DE WAELE, D.-L. SEILER (dir.), *Les partis de la gauche anticapitaliste en Europe*, Paris, Economica, 2012, p. 274-291 ; « La Belgique sauvage. L'extrême gauche en Belgique francophone depuis 1945 », *Dissidences*, n° 7, 2009 ; P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, « La gauche de la gauche : le parti communiste, le parti du travail, le parti ouvrier socialiste et gauches unies », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 215-231.

⁸ J. DOHET, J. FANIEL, « La gauche radicale toujours en quête d'unité », *La Revue nouvelle*, n° 5, 2009, p. 6-10.

⁹ P. DELWIT, *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*, Liège, Luc Pire, 2014.

de constituer ses listes francophones, intitulées PTB-GO! (pour Parti du travail de Belgique-Gauche d'ouverture!), il s'allie au Parti communiste (PC)¹⁰, à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), de tendance trotskiste, et à des candidats indépendants. Ses listes flamandes portent la dénomination de PVDA+, pour indiquer la présence en leur sein de militants issus d'autres partis ou de candidats indépendants, pour la plupart actifs dans les organisations syndicales et dans le tissu associatif. Sa liste de Bruxelles-Capitale a pour sigle PTB*PVDA-GO!.

Avec ses alliés, le PTB réalise, le 25 mai 2014, les meilleures performances de toute son histoire. En Wallonie, il recueille 113 808 voix (5,49 % du total des votes valables), avec une pointe de 8,08 % dans la circonscription de Liège. En Flandre, il obtient 118 333 suffrages (2,84 %), et à Bruxelles-Capitale, 19 135 voix (3,84 %). Pour la première fois, il décroche 2 sièges à la Chambre : le premier échoit, dans la circonscription de Liège, à Raoul Hedebouw, porte-parole national, et le second est attribué, dans la circonscription du Hainaut, à Marco Van Hees, membre du service d'étude. On peut signaler au passage qu'au Parlement wallon, les listes PTB-GO! conquièrent également 2 sièges, l'un dans la circonscription de Liège et l'autre dans celle de Huy-Waremme. Au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, ce sont, on y reviendra, 4 sièges qui tombent dans l'escarcelle de la formation de gauche radicale. De la sorte, celle-ci tire parti de la visibilité acquise, au cours des dernières années, dans les médias, mais aussi de l'augmentation du nombre de ses membres et du nombre de ses élus locaux. Accédant au financement public des partis, le PTB se dote de moyens supplémentaires pour intensifier sa présence sur le terrain.

Les partis de gauche concurrents font manifestement les frais de ce succès électoral. Relevons ainsi une tendance lourde. En Wallonie, les listes PTB-GO! réalisent leurs meilleurs résultats dans des cantons de vieille industrialisation, durement touchés par la crise et par le chômage : 20,8 % à Herstal, 15,7 % à Seraing, 11,7 % à Grâce-Hollogne, 10,3 % à Saint-Nicolas, 8,7 % à Charleroi, 8,6 % à La Louvière. Or, ce sont précisément les cantons où le Parti socialiste essuie ses plus lourdes pertes : il subit un recul de 13 % à Herstal, de 10,2 % à Seraing, de 11,1 % à Grâce-Hollogne, de 11,8 % à Saint-Nicolas, de 9,6 % à Charleroi et de 10,1 % à La Louvière. Probablement y a-t-il transfert net de voix de la seconde formation vers la première. Toutefois, comme les flux de suffrages entre les partis se déroulent généralement en sens divers, il est vraisemblable que les listes PTB-GO! ne parviennent pas à attirer toutes les voix perdues par le PS, sans parler de celles cédées par Écolo.

Dans la seule circonscription de Bruxelles-Capitale, un autre cartel est formé sous le nom de Gauches communes. Il est principalement l'émanation des branches francophones du Parti socialiste de lutte (PSL), formation unitaire – Linkse Socialistische Partij (LSP) en Flandre – de la mouvance trotskiste, et du Parti humaniste (PH), formation issue d'un mouvement qui s'inspire des théories de l'écrivain argentin Silo (Mario Rodríguez Cobos). La liste correspondante réalise un score modeste : 1 145 voix (0,29 % du total des suffrages valables de la circonscription).

Deux autres petites formations « communistes trotskistes » à caractère bilingue se présentent au scrutin fédéral du 25 mai 2014 : le Groupe La Lutte-De Strijd, dont

¹⁰ J. GOTOVITCH, « Histoire du Parti communiste de Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1582, 1997 ; J. GOTOVITCH, *Du communisme et des communistes en Belgique. Approches critiques*, Bruxelles, Éditions Aden, 2012.

la liste, incomplète, recueille 213 voix (0,04 %) dans la circonscription de Bruxelles-Capitale, et Lutte ouvrière, section belge de l'Union communiste internationaliste, dont la liste, également incomplète, obtient 3 539 voix (0,48 %) dans la seule circonscription du Hainaut.

Présidé par le Tournaisien Emmanuel Colbrant, un ancien militant du PS, du PTB et du Mouvement de gauche, partis envers lesquels l'intéressé se montre très critique, le Mouvement généraliste des jeunes, des ouvriers et des démunis (MGJOD) se définit comme « neutre », mais au service des « petites gens ». Pour autant que l'on puisse saisir les idées qu'il prône, ces dernières se rapprochent de celles de la gauche radicale. Très incomplète et présente dans la seule circonscription du Hainaut, la liste correspondante réalise un score de 460 voix, soit à peine 0,06 % du total des votes valables. En décrochant 8 sièges de parlementaire, le PTB a renforcé sa place de leader au sein de la gauche radicale.

Trois formations de taille réduite incarnent la mouvance que l'on qualifierait en France de « divers gauche ». Il en est ainsi d'Agora Erasmus, qui réunit des partisans de l'essayiste américain Lyndon LaRouche en vue d'une réorganisation complète du système financier international. Sa liste déposée dans la circonscription de Bruxelles-Capitale séduit 382 électeurs, ce qui représente 0,08 % des votes valables. Le parti Citoyens d'ici et du monde (CIM), fondé par Biagio Agnello, ne remporte pas davantage de succès : très incomplète, la liste qu'il présente dans la seule circonscription de Liège attire seulement 430 suffrages (0,07 %). Absent de la scène fédérale, mais présent au Nord du pays pour l'élection du Parlement flamand, Recht Op Een Leven (ROEL) ambitionne de décrocher 3 sièges et de devenir « le nouveau parti de Daens ». On est loin du compte : dans les circonscriptions d'Anvers, du Brabant flamand, des deux Flandres et du Limbourg, il totalise 5 230 voix (0,12 % du total des votes valables à l'échelle de la Flandre).

Les quatre dernières formations de gauche ici prises en compte présentent une caractéristique commune : parmi leurs initiateurs ou leurs figures de proue, on compte des dissidents socialistes et/ou écologistes. Tel est le cas de Sociaal-Democraten & Progressieven (SD&P) qui, dans la circonscription de Flandre orientale, recueille 2 298 voix (0,23 %) : ce parti est créé à l'initiative de mandataires locaux alostois exclus du SP.A.

L'itinéraire suivi par le Mouvement de gauche (MG) est plus sinueux. À l'origine d'un premier noyau de militants se trouve le député wallon indépendant Bernard Wesphael, en rupture de ban avec Écolo et considéré par ses partisans comme « le Mélenchon belge ». Un parti préexistant, le Mouvement socialiste (MS), issu de diverses dissidences locales du PS, s'y agrège, prenant même le dessus sur le groupe initiateur. Les démêlés de B. Wesphael avec la justice, puis des tensions assorties de départs, affaiblissent le Mouvement. Ce dernier n'obtient que 3 962 voix (0,19 %) dans les circonscriptions wallonnes et 567 suffrages (0,11 %) à Bruxelles-Capitale.

Le mouvement VEGA (Verts et à gauche) est une autre incarnation de la mouvance éco-socialiste. Issu d'une « coopérative politique » liégeoise, il est rejoint par Vincent Decroly, ancien secrétaire fédéral et ancien député fédéral d'Écolo, dissident de ce parti, et par une trentaine de transfuges du Mouvement de gauche. Il ne dépose aucune liste pour la Chambre. Il réalise des scores modestes dans le collège électoral français pour le Parlement européen (15 208 voix, 0,62 %), dans la circonscription de Liège pour le Parlement wallon (3 501 voix, 1,02 %) et dans le collège électoral français pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (2 070 voix, 0,51 %).

Réunissant des partisans de la décroissance, dont quelques anciens parlementaires ayant quitté Écolo, notamment Paul Lannoye, cofondateur de ce parti, le Rassemblement R – initiale des verbes qui caractérisent son action – est de création récente. Il n’aligne des candidats que dans cinq des treize circonscriptions pour l’élection du Parlement wallon (1 889 voix, 0,14 %) et dans le collège français pour l’élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (755 voix, 0,18 %). Il se définit davantage comme « un mouvement citoyen » que comme un parti.

Les formations de droite

Les sept formations dont il est question ci-dessous tiennent à se démarquer du Mouvement réformateur (MR). La plupart d’entre elles le font soit en prétendant incarner « la droite de la droite », souvent en soutenant des positions assez poujadistes, voire à relents populistes, soit en adoptant une ligne ultra-libérale.

En leur sein, le Parti populaire (PP) et ses dissidences¹¹ constituent un premier sous-ensemble. Au cours de la période récente, le PP, dirigé par Mischaël Modrikamen, glisse progressivement d’un libéralisme radical et sécuritaire à un programme que la presse qualifie à bon escient de « populiste » et de « droitier »¹². Affaibli par des défections et par des dissidences, il n’en dépose pas moins, pour la Chambre, des listes dans les cinq circonscriptions wallonnes, à Bruxelles-Capitale et dans le Brabant flamand. En Wallonie, il recueille 93 940 suffrages (4,53 % du total des votes valables). Avec 5,15 % des voix dans la circonscription de Liège (qui correspond au territoire de la province), il franchit le seuil requis pour la participation à la dévolution des sièges et y fait élire un ancien mandataire communal et provincial socialiste, Aldo Carcaci. Le PP a, dès lors, accès au financement public des partis. Au Parlement wallon également, il décroche 1 siège, dans la circonscription de Liège (qui correspond au territoire de l’arrondissement). Ses performances à Bruxelles-Capitale (8 641 voix, 1,73 %) et en Brabant flamand (2 281 voix, 0,34 %) se situent à un moindre niveau, alors que, en 2010, le PP avait obtenu un résultat un peu supérieur à Bruxelles qu’en Wallonie.

Élu député fédéral en Brabant wallon pour le compte du PP, le 13 juin 2010, le Nivellois Laurent Louis est un des premiers cadres à rompre les amarres avec cette formation, qui l’exclut en juin 2011, perdant son unique élu ainsi que sa dotation publique. L’intéressé se signale par un usage intensif des réseaux sociaux, ainsi que par une avalanche de déclarations polémiques, puis provocatrices ou calomnieuses. Autour de sa personne gravite une poignée de partisans réunis dans des mouvements politiques éphémères, dont *Debout les Belges !* est le dernier avatar. Tenant sans cesse un discours anti-*establishment* virulent, L. Louis se montre d’abord assez hostile à l’islam, puis favorable à ce dernier, enfin radicalement antisioniste, au point de soutenir des points de vue à forts relents antisémites. *Debout les Belges !* dépose des listes incomplètes dans les cinq circonscriptions wallonnes, où il récolte 46 931 voix (2,26 % des votes valables), avec une pointe de 3,34 % en Hainaut, tout en recueillant 11 112 suffrages à Bruxelles-Capitale (2,23 %).

¹¹ P. DELWIT, « Le Parti Populaire », in P. DELWIT, J.-B. PILET, É. VAN HAUTE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, 2011, p. 269-273.

¹² *Le Soir*, 10-11 novembre 2013.

Bien qu'il récuse ce statut, le parti La Droite apparaît également, à certains égards, comme une dissidence du PP. Il préconise d'appliquer « une thérapie de choc » à l'État-providence, mais aussi de mener une politique sécuritaire et restrictive en matière d'immigration. Crédité de 3,3 % des intentions de vote lors d'un sondage publié par les médias en novembre 2013, La Droite subit probablement des retombées des poursuites judiciaires entamées contre son chef de file, Aldo-Michel Mungo, et de la condamnation pénale infligée à ce dernier. Elle se présente dans les cinq circonscriptions wallonnes, où elle obtient 23 870 voix (1,15 %), et dans celle de Bruxelles-Capitale, où elle fait moins bien encore (2 165 suffrages, 0,43 %).

Autre dissidence du PP emmenée par l'avocat hutois Philippe Chansay Wilmotte, le parti Valeurs libérales citoyennes (VLC) ne cache pas son anti-islamisme foncier. Il recueille des scores très faibles dans les deux circonscriptions wallonnes où il se présente : 208 voix (0,09 %) en Brabant wallon et 1 820 voix (0,29 %) en province de Liège.

Deux petites formations incarnent l'ultra-libéralisme. La plus récente est l'Union des Libéraux (UdL). Réunissant des déçus du MR et du PP, attachée aux valeurs fondamentales du libéralisme classique, elle lutte en faveur d'une diminution drastique de l'emprise des pouvoirs publics sur les citoyens. Présidée par Christian Coppe, elle ne se présente pas à la Chambre, mais elle dépose des listes dans deux circonscriptions pour l'élection du Parlement wallon : elle capte 483 voix (0,69 %) à Neufchâteau-Virton et 192 voix (0,10 %) à Namur. Au sein du même sous-ensemble, le Parti libertarien (P-Lib), présidé par le politologue et sociologue Patrick Smets, fait figure d'ainé, alors qu'il n'a vu le jour qu'en novembre 2012. Se présentant comme plus radical que le MR, il se mobilise en faveur d'une société de pleine liberté, fondée sur le respect des droits inaliénables des individus. Pour la Chambre, il n'est présent que dans la circonscription de Bruxelles-Capitale, où 750 électeurs (0,15 % du total) lui font confiance.

Vivant constitue un cas particulier. Dans une certaine mesure, ce parti, fondé en 1997 par le chef d'entreprise trudonaise Roland Duchâtelet, cherche à articuler liberté individuelle et justice sociale, dans la perspective développée par le philosophe américain John Rawls. C'est pourquoi il préconise non seulement une baisse et une restructuration de la fiscalité, mais aussi l'octroi d'un revenu de base garanti à tous. Sa composante flamande s'allie au VLD puis s'y intègre en 2007, celui-ci devenant alors l'Open VLD. Sa composante wallonne disparaît peu à peu. Seule subsiste vraiment sa composante des cantons de l'Est. Le 25 mai 2014, celle-ci ne se présente pas à la Chambre, mais dans le collège électoral germanophone pour le Parlement européen (3 319 voix, soit 8,60 %), et pour l'élection du Parlement de la Communauté germanophone (3 994 voix, 10,62 %), assemblée où elle conserve les 2 élus qu'elle y détient depuis 2004. Ces résultats semblent largement dus à la notoriété personnelle de certains candidats, actifs au sein d'une communauté où les influences personnelles peuvent peser beaucoup.

Les formations de la droite nationale ou issues de l'extrême droite

Quatre partis sont issus de l'ancien Front national, qui a progressivement imploré en divers courants, auxquels il faut ajouter les avatars de ces groupes¹³. Certains d'entre

¹³ P. BLAISE, « Belgique (2). L'extrême droite francophone. Dissensions internes, faiblesse structurelle et instabilité électorale », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest. Analyse par pays et approches transversales*, Bruxelles, CRISP, 2004, p. 149-178 ; P. DELWIT,

eux se constituent à la suite d'un arrêt de la Cour d'appel de Liège du 15 mars 2012 interdisant l'utilisation du nom, du sigle et de l'emblème du FN français aux composantes de l'extrême droite de Belgique francophone. Le Front wallon (FW), mené notamment par l'ancien parlementaire FN Charles Petitjean, dépose des listes incomplètes dans les circonscriptions du Hainaut, de Liège et de Namur, où il obtient respectivement 1 633, 752 et 695 voix, soit des scores modestes (0,22 %, 0,12 % et 0,23 %). Conduit par Hervé Van Laethem, le parti Nation recueille 8 593 voix (0,41 % du total des votes valables) dans les cinq circonscriptions wallonnes et 1 623 suffrages (0,33 %) dans celle de Bruxelles-Capitale. Présidée par Philippe Duquenne, la formation Nouvelle Wallonie alternative (NWA) réalise de piètres performances dans les trois provinces où elle fait acte de candidature : 442 voix en Brabant wallon (0,18 %), 1 673 en Hainaut (0,23 %) et 670 à Namur (0,22 %). Fondé par l'ancien sénateur du FN Francis Detraux, le parti Wallonie d'abord ! est moins confidentiel : il capte 4 926 voix (0,67 %) dans la province de Liège et 6 295 suffrages (1,01 %) en Hainaut. Même si l'on additionne tous ces résultats, on est loin des chiffres élevés obtenus par le FN à son apogée (138 496 voix en 1995).

Deux autres partis relèvent plutôt de la mouvance « droite nationale ». Si l'on y retrouve certaines positions chères aux formations d'extrême droite, on y distingue aussi des axes programmatiques très centralisateurs en matière institutionnelle, avec une remise en question, au nom du patriotisme, de tout ou partie de l'héritage des réformes de l'État. Créé par un ancien instructeur waremzien des para-commandos, Mouvement et organisation pour vivre ensemble (MOVE) dépose une liste très incomplète en Brabant wallon, où il bénéficie de 400 suffrages (0,17 %). Présidé par Sylvain Vankeirsbilck, Vox populi Belgica ne sollicite des suffrages que dans la province de Namur, sans réel succès (1 280 voix, 0,43 %).

Le Parti Plus (ou Parti pour la liberté, l'union et la solidarité, P+), mené par Pierre Renversez (nom de plume : David Erzet), affiche un profil patriotique et souverainiste. En réalité, il centre son action politique, très radicale, sur la lutte contre « l'islamisation du pays » et contre « l'instauration de la charia en Belgique ». Le 25 mai 2014, en Hainaut, avec une liste incomplète, il rallie 2 254 électeurs (0,31 % du total).

Enfin, il faut noter que le Vlaams Belang a déposé dans le Hainaut une liste intitulée Faire place nette, dont le sigle (FpN) et le visuel du logo reproduit sur le bulletin de vote cherchaient manifestement à créer la confusion avec le sigle FN, dont l'usage en Belgique a été interdit par la justice liégeoise¹⁴. Cette liste recueille 15 467 voix (2,09 %).

Les formations relevant du clivage centre-périphérie

Les sept partis ou listes dont les résultats suivent focalisent leur action sur des objectifs assez différents : le renforcement du caractère fédéral des structures de l'Union européenne, la consolidation de l'État belge par la remise en question des réformes institutionnelles menées depuis 1970 ou l'accentuation de l'autonomie des communautés et des régions.

« Le Front national (FN) », in P. DELWIT, J.-B. PILET, É. VAN HAUTE, *Les partis politiques en Belgique*, op. cit., p. 235-254 ; on peut aussi se reporter aux nombreux articles publiés par M. ABRAMOWICZ sur le site www.resistances.be.

¹⁴ Par ailleurs, à Bruxelles, le VB a fortement mis en avant, durant la campagne, ses liens avec la présidente du FN français, Marine Le Pen, et a fait campagne sur le slogan bilingue « Faire Front Vormen ».

Apparemment, la mobilisation en faveur d'une Europe fédérale ne passionne guère de larges segments de l'opinion publique belge, au vu de l'écho électoral limité que reçoivent deux initiatives lancées en ce sens. D'une part, en effet, la liste Stand Up USE, déposée conjointement par le réseau Stand Up for the United States of Europe et par la section belge du Parti fédéraliste européen (EFP-Belgium), ne perce pas vraiment dans le collège électoral français lors du scrutin européen du 25 mai 2014 : elle y récolte 7 970 voix, soit 0,33 % des votes valables. D'autre part, la liste incomplète constituée, dans le groupe linguistique français en vue de l'élection du Parlement régional bruxellois, par les Fédéralistes européens et par le Mouvement du citoyen européen pour la justice (FE-MDCEJ)¹⁵, réalise une véritable contre-performance, avec seulement 143 voix (0,03 %).

Au plan électoral, la mouvance belgiciste – qualifiée de « belgicaine » par ses adversaires, en raison de sa volonté d'en revenir à l'unitarisme – n'est pas plus vigoureuse : le parti Belgische Unie-Union Belge-Belgische Union (BUB) ne rencontre guère de succès, depuis sa création en 2002. Le 25 mai 2014, il est absent dans la capitale. Il ne reçoit que 4 456 suffrages (0,21 %) en Wallonie et 7 647 (0,18 %) en Flandre.

Bien qu'elle ne participe pas à la joute électorale à la Chambre, la formation Pro Deutschsprachige Gemeinschaft (ProDG) pèse infiniment plus lourd dans les cantons de l'Est, où elle plaide en faveur d'une reprise, par une Communauté germanophone plus autonome, des compétences de la Région wallonne et de la province de Liège. Sans doute est-elle handicapée, dans le collège germanophone, par l'élection d'un seul député de langue allemande au Parlement européen : à ce niveau de pouvoir, elle obtient 5 106 voix (13,23 %). Elle fait beaucoup mieux (8 352 voix, 22,21 %, soit + 4,71 %) lors du scrutin organisé pour le Parlement de la Communauté germanophone, où elle envoie siéger 6 députés (+ 2). Ce beau score lui permet de reconduire la coalition gouvernementale avec les socialistes et les libéraux, en place depuis 2004, et de faire désigner son chef de file, Oliver Paasch, en qualité de ministre-président.

Parti régionaliste, bilingue et favorable à la disparition des communautés, ProBruxsel est créé en 2008 dans le cadre de l'affirmation d'un nouveau mouvement bruxellois¹⁶ et présidé par Philippe Delstanche. Cette formation ne présente pas de candidats à la Chambre. Lors de l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, elle réunit 2 962 voix (0,72 %) dans le collège électoral français et 662 voix (1,24 %) dans le collège électoral néerlandais, sans obtenir d'élu.

La mouvance qualifiée jadis de « wallingante » voit différentes sensibilités coexister en son sein. Des régionalistes, des indépendantistes, des francophiles, des réunionnistes et des républicains se retrouvent au sein du Rassemblement wallon (RW) : sous la conduite de Laurent Vandamme, ils entendent faire reconnaître la souveraineté de la Wallonie, qui opérerait ensuite soit pour l'indépendance, soit pour une union ou une association à la France. Le 25 mai 2014, une liste les représente dans la seule circonscription du Hainaut : elle recueille 1 598 voix (0,22 %). Une autre formation, le Rassemblement Wallonie-France (RWF), présidé par Laurent Brogniet, est le principal porte-parole du réunionisme (couramment dénommé aussi « rattachisme »). Elle dépose des listes dans les cinq circonscriptions wallonnes, où elle obtient 7 394 voix (0,36 %).

¹⁵ Après le scrutin, ces deux mouvements ont fusionné sous le nom de Fédéralistes européens pour la justice.

¹⁶ J.-P. NASSAUX, « Le nouveau mouvement bruxellois », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2103-2104, 2011.

Les formations relevant du clivage Église-État

Après la disparition des Chrétiens démocrates fédéraux (CDF) en 2013, deux formations de taille réduite défendent la liberté et l'influence de courants religieux. L'une est d'inspiration islamique et l'autre de tendance catholique conservatrice. Elles ne couvrent qu'une partie du territoire.

Présidé par Abdelhay Bakkali Tahiri, le parti Islam dispose de deux conseillers communaux dans l'agglomération bruxelloise depuis 2012. À l'approche des élections du 25 mai 2014, il se rapproche du Mouvement pour l'éducation (MPE), animé par Mohamed Saïd Guermit. Il dépose deux listes incomplètes, aux résultats modestes : 9 387 voix (1,88 %) dans la circonscription de Bruxelles-Capitale et 4 332 voix (0,69 %) dans la circonscription de Liège.

Conduit par Agnes Joncheere, ex-présidente de la branche flamande des CDF, le Vlaamse Christen Partij (VCP) réunit des catholiques et des protestants évangéliques opposés à la ligne éthique, jugée trop conciliante, du CD&V. Le 25 mai 2014, il ne se présente qu'à l'élection pour le Parlement flamand, mais dans toutes les circonscriptions, sauf celle de Bruxelles. Il obtient l'appui de 5 062 électeurs (0,12 %).

Les autres formations

Enfin, les derniers partis abordés ici peuvent être regroupés en trois sous-ensembles : les formations catégorielles¹⁷ ou focalisées sur un enjeu précis, les partis protestataires ou de la dérision¹⁸ et les cas particuliers, à caractère tout à fait singulier.

Pensio(e)n Plus est un parti bruxellois dont le but est de sauvegarder et d'améliorer la politique des retraites en Belgique. Parmi ses porte-parole figure l'Anderlechtois Jozef Van Assche, ancien membre du Vlaams Belang et ex-député au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette formation n'est représentée que par deux listes, au succès limité : l'une dans le collège électoral néerlandais du Parlement bruxellois (306 voix, 0,57 %) et l'autre pour les six sièges à pourvoir au Parlement flamand dans la capitale (482 voix, 0,93 %).

Le Parti des Pensionnés (PP) ou Parti des Pensionnés et des Retraités (PPR) revendique, lui aussi, le relèvement des retraites, tout en tenant depuis peu un discours aux relents droitiers et populistes. Il n'est présent que dans la circonscription de Liège : sous la conduite de Charlène Polak, sa liste incomplète attire 3 178 suffrages (0,51 % des votes valables).

Le Partij Voor Gehandicapten en Welzijn (PVGW), fondé par le Ninovois Hans de Smet, a pour raison d'être, comme son nom l'indique, la défense des intérêts des handicapés, notamment sur le marché du travail. Il récolte 932 voix (0,09 %) dans la seule circonscription de Flandre orientale.

La formation Égalitaires ! – anciennement, Égalité – entend lutter contre les discriminations à l'égard des populations issues de l'immigration, contre le racisme

¹⁷ Au sens où ils s'adressent à une catégorie précise de citoyens.

¹⁸ Au sens où ils entendent exprimer le ressentiment des citoyens envers les acteurs politiques ou se moquer de ceux-ci.

et en faveur de la cause palestinienne. Elle n'est présente que dans la circonscription de Bruxelles-Capitale. Avant même l'élection, certains de ses candidats lui ont retiré leur soutien, désavouant la signature d'un accord technique de groupement de listes avec des partis de la « droite de la droite ». Elle obtient 953 suffrages (0,19 %).

Animé par Jurgen Rateau jusqu'au décès de celui-ci en mars 2013, le Parti Pirate-Piratenpartij est, en quelque sorte, la section belge d'une formation éponyme, créée en Suède et organisée à l'échelle internationale. Ses principaux chevaux de bataille sont la réforme des lois sur le *copyright* et le droit d'auteur, l'abolition du système des brevets et le respect de la vie privée. Le 25 mai 2014, avec des listes incomplètes, Pirate recueille un succès mitigé dans cinq circonscriptions : le Hainaut (5 907 voix, 0,80 %), la province de Liège (3 938 voix, 0,63 %), la province d'Anvers (11 136 voix, 0,98 %), la Flandre orientale (8 124 voix, 0,82 %) et le Limbourg (3 909 voix, 0,71 %).

Avec l'absentéisme, les votes blancs et les votes nuls, les suffrages apportés aux « petits partis » peuvent constituer, pour certains citoyens, une manière d'exprimer leur défiance envers les acteurs politiques traditionnels. Cette dimension protestataire est indéniable lorsque des suffrages se portent sur des partis se présentant explicitement comme « antisystème ».

En 1991, la formation ROSSEM (acronyme de Radicale Omvormers en Sociale Strijders voor een Eerlijker Maatschappij) a incarné cette voie, en suivant une ligne anarchisante ou libertaire. Elle a alors décroché 3 sièges à la Chambre avant de perdre l'essentiel de son audience, notamment en raison des démêlés judiciaires et politiques de son « gourou », Jean-Pierre Van Rossem. La tentative de relance de ce courant fait long feu, en 2014 : à la Chambre, dans les cinq circonscriptions de Flandre, ROSSEM totalise à peine 11 680 voix, soit 0,28 % des votes valables.

Dirigé par René Brabants, un autre parti, qui s'autoproclame « social-libéral », joue dans le même registre : GENOEG (« Assez », en néerlandais, pour Gezond, Evenwichtig, Nieuwe, Open, Eerlijke Groepering). Il entend proposer une alternative aux citoyens qui n'ont pas voté ou ont émis un vote non valable lors de scrutins antérieurs. Il se présente uniquement à l'élection du Parlement flamand, dans les cinq circonscriptions du Nord du pays. Il y obtient 10 612 voix, soit 0,25 % des votes valables.

Sur un ton plus railleur, le Parti atomique (PA), constitué à Mons en 2012, entend démontrer que les déçus de la politique peuvent faire entendre leur voix, fût-ce pour se moquer du monde. Baptiste Coppens, un enseignant, et ses amis avancent délibérément des propositions étranges, voire loufoques, telles que la promotion du cuistax comme moyen de transport généralisé. Ils déposent une liste, très incomplète, pour l'élection du Parlement wallon dans la circonscription de Mons, avec un succès mitigé (892 voix, 0,64 %).

Une autre manière de remettre le système politique en cause consiste à adopter une attitude de franc-tireur. Ainsi, depuis une quinzaine d'années, Vital Haghebaert, ancien agent de police de Bredene, dépose pour le Parlement flamand, en Flandre occidentale, une liste dont il est le seul candidat effectif sous l'acronyme VITAL (pour Vrijheid, Intimiteit, Thuis, Arbeid en Liefde). Ce partisan du mariage à l'essai, également porteur de revendications locales et régionales, récolte 617 suffrages (0,08 %), loin des derniers scores obtenus, dans cette même province, à la Chambre (0,22 % en 2007 et 0,29 % en 2010). Dans une même veine, mais dans un style plus anticonformiste, la chanteuse et comédienne Lady Angelina (Trijn Janssens pour l'état civil) fait appel à la créativité de

ses concitoyens en faveur d'une société de tous les possibles (Maakbare Maatschappij, d'où l'acronyme MAMA). La liste dont elle est l'unique candidate effective entre en lice dans la circonscription d'Anvers, pour le scrutin communautaire flamand. Dans une ville où il existe une longue tradition de dérision politique, elle recueille 3 227 voix (0,29 %).

Conclusions

L'état des lieux auquel nous venons de procéder a de quoi dérouter le lecteur. Ce dernier est en droit de se demander à quoi rime la multiplication des « petits partis » et si on enregistre des innovations en la matière au cours de la période récente. Tentons de répondre à ces questions.

En 2014, la prolifération des « petites listes » prend, sans doute, une extension plus grande que jadis, notamment en raison du développement d'Internet et des réseaux sociaux. En lui-même, néanmoins, le phénomène n'est pas neuf. Les périodes de crise politique ou économique de l'entre-deux-guerres ont vu, elles aussi, fleurir les listes atypiques, que celles-ci soient catégorielles, protestataires, poujadistes, satiriques ou « apolitiques ». Dès cette époque, émergent également des courants qualifiés de folkloriques. Le mieux connu est le Parti des technocrates de l'Anversois Leo Frenssen, élu à la Chambre en 1939 et réputé pour son excentricité. Cet ancien communiste plutôt original ne se contentait pas d'être un ardent défenseur du régime végétarien, de la culture physique et de l'espéranto. Il aimait aussi multiplier les facéties, comme les démonstrations publiques de gymnastique, les trajets en triporteur vers le Parlement ou les sauts à la corde dans les travées de la Chambre¹⁹.

La multiplication des « petits partis » et l'audience électorale que certains d'entre eux parviennent à obtenir n'est pas non plus un phénomène insignifiant : souvent, elle témoigne en effet d'un « désenchantement démocratique », comme le nomment le politologue Pascal Perrineau et ses co-auteurs²⁰. Abordée pour le passé²¹, cette problématique devrait sans doute faire l'objet de nouvelles investigations, centrées sur la légitimité, les limites et les dérives de l'actuelle démocratie représentative.

Si l'on s'en tient à la période récente, il convient d'enregistrer une continuité et une innovation, certes toutes relatives aux yeux des historiens. La continuité consiste en l'expression, de scrutin en scrutin, de nombreuses voix apparemment « perdues », du fait qu'elles se portent sur des formations dépourvues de la moindre chance de décrocher une représentation parlementaire. Ce comportement récurrent traduit, selon les cas, une révolte, une désespérance ou encore une impuissance politique. L'innovation réside dans l'élection, en nombre significativement différent, de députés du PTB (qui totalise entre 214 398 suffrages au scrutin européen et 251 276 voix à la Chambre) et du Parti populaire (qui récolte entre 104 862 suffrages à la Chambre et 133 610 voix au Parlement européen) : 2 à la Chambre, 2 au Parlement wallon et 4 au Parlement bruxellois pour la première formation, 1 député à la Chambre et 1 au Parlement wallon pour la seconde.

¹⁹ H. FRENSSEN, *Leo Frenssen 1880-1946. Een marginaal politicus tussen de twee wereld oorlogen*, mémoire de licence en histoire, Université de Gand, 1975.

²⁰ P. PERRINEAU (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2003.

²¹ Cf., à titre d'exemples, P. WYNANTS, « Société civile et monde politique. Regards d'historien », *La revue politique*, janvier-février 1993, p. 7-54 ; P. WYNANTS, « Les partis politiques », in M.-T. COENEN, S. GOVAERT, J. HEINEN (dir.), *L'état de la Belgique. 1989-2004. Quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck-Pol-His, 2004, p. 192-203.

À quoi tient cette différence ? En d'autres termes, à quelles conditions un parti, qui végétait jusqu'alors, peut-il émerger de la sorte ?

Dans le cas du PTB, la réponse à ces questions n'est pas univoque. Jouent sans doute en faveur de la formation marxiste une démarche politique plus ancrée dans le concret, un recrutement moins sélectif, une nette amélioration de la communication, l'efficacité d'un service d'étude certes réduit mais à même d'exhumer des dossiers percutants, ou encore une attitude beaucoup plus ouverte à l'égard des organisations syndicales. Toutefois, ainsi que l'ont montré des politologues du Cevipol (Centre d'étude de la vie politique) de l'ULB, la stratégie électorale est également un élément à prendre en compte, sous trois angles²².

Tout d'abord, à la différence du PP, le PTB parvient à « maîtriser ses ennemis proches ». En se présentant en force en Hainaut, la « droite de la droite » (M. Modrikamen, A.-M. Mungo, L. Louis), les héritiers du Front national et d'autres formations d'extrême droite s'affaiblissent mutuellement : la dispersion des voix entre ces listes les empêche toutes d'atteindre le seuil de 5 % des votes valables requis pour prendre part à la dévolution des sièges. Le PTB, par contre, a évité ce risque : bien qu'il soit originellement issu de la mouvance maoïste, il s'est allié, en Wallonie et à Bruxelles, avec d'autres composantes de la gauche radicale qu'il vouait jadis aux gémonies : le Parti communiste (jadis pro-Moscou) et la Ligue communiste révolutionnaire, une des « chapelles » du trotskisme. Bien plus, « les candidats d'ouverture se trouvaient à des places relativement difficiles », c'est-à-dire peu susceptibles d'être éligibles, de sorte que « si l'ouverture a apporté des voix supplémentaires à la liste PTB-GO!, ces voix se sont traduites par des élus tous issus du PTB ».

Ensuite, comparativement au PP, le PTB est parvenu à « placer les bons candidats aux bons endroits ». En d'autres termes, il a judicieusement composé ses listes en vue de maximiser ses scores. Curieusement, le PP a aligné son « grand faiseur de voix », l'ancien météorologue de RTL-TVI, Luc Trullemans (79 586 voix de préférence, cinquième performance francophone) à un niveau de pouvoir, le Parlement européen, auquel il n'avait guère de chance de décrocher une représentation parlementaire. À l'inverse, le PTB a fait figurer ses deux candidats wallons les plus connus à la Chambre, dans deux circonscriptions où ils étaient en mesure de ratisser large : Raoul Hedebouw (16 586 voix de préférence) à Liège et Marco Van Hees (5 488 voix de préférence) en Hainaut.

Enfin, pour obtenir des élus au Parlement bruxellois, seule assemblée qui offre une telle possibilité, la formation marxiste est parvenue à « capitaliser sur le score d'autres partis via le groupement des listes ». Elle y a sans doute réussi parce qu'elle a rallié à ses couleurs quelques juristes de haut vol²³ qui l'ont incitée à saisir pareille opportunité.

²² R. FOUCART, M. GASSNER, É. VAN HAUTE, « Du comportement stratégique des “petits partis” », *Le Soir*, 12 juin 2014 (version condensée sur le site www.electionsbelges2014.blogspot.be).

²³ On pense, entre autres, à l'avocat Jan Fermon, au juriste et historien Michaël Verbauwhe (ancien président de la Fédération des étudiants francophones, FEF, et actuel député bruxellois), mais surtout au juge et ancien président du tribunal de première instance de Namur, Christian Panier. J. Fermon et C. Panier ont d'ailleurs publié ensemble un livre d'entretiens menés par M. Verbauwhe sous le titre : *Justice, affaire de classes*, Bruxelles, Aden, 2014. Rappelons qu'en 1995, le juge Panier a fait invalider la liste du Front national pour le Sénat, privant de ce fait ce parti de toute possibilité de financement public (*Le Soir* en ligne, 28 février 1996). Le PTB-PVDA dispose donc d'une expertise avérée en matière de législation électorale.

M. Verbauwheide, tête de liste pour l'élection au Parlement bruxellois, a parfaitement compris les implications d'une disposition destinée initialement à limiter la représentation de l'extrême droite flamande au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Évoquant la possibilité d'obtenir des sièges pour son parti, il a en effet déclaré ²⁴ : « On pense que c'est tout à fait possible grâce à un mécanisme qui s'appelle le regroupement de listes. C'est un mécanisme technique qui permet de contourner le seuil antidémocratique de 5 % qu'il faut dépasser pour avoir des élus (...). Comment ça marche ? Différents partis peuvent conclure un accord de regroupement de listes, qui est un accord purement technique, et donc il n'y a pas de programme commun ou quoi que ce soit. Chaque parti fait sa campagne et, après le vote, on rassemble les voix obtenues par les différents partis pour passer ensemble le seuil des 5 %. En effet, une fois le seuil de 5 % passé, il y a au moins trois élus disponibles, qui sont répartis entre les différents partis selon une clé de répartition automatique [la clé D'Hondt ²⁵]. Concrètement, si on regarde les résultats des précédentes élections et des sondages à propos des partis avec lesquels le PTB a conclu cet accord (ProBruxsel, BUB, Parti Pirate) ²⁶, il est tout à fait possible que le PTB ait au moins un élu. »

Non seulement la formation de gauche radicale est la seule à obtenir une représentation au Parlement bruxellois via le groupement de listes ²⁷, mais celle-ci se monte non à un, mais à quatre sièges. Une nouvelle fois, ce n'est pas l'effet du hasard. Au total, le groupement de listes incluant le PTB a recueilli 5,63 % des votes valables. Toutefois, avec 3,86 % des suffrages, le PTB et ses alliés de GO! se sont taillé la part du lion de ce total, de sorte qu'ils sont sortis seuls bénéficiaires de l'opération lors de la dévolution des sièges. Lorsqu'une formation politique est à même de mettre en œuvre des stratégies électorales aussi élaborées, est-on en droit, techniquement parlant, de la considérer encore comme un « petit parti » ? Il est permis d'en douter. Sur un autre plan, et mis à part les cas particuliers de ProDG et de Vivant qui poursuivent leur chemin en Communauté germanophone, le PTB et le PP sont sans doute parvenus, en décrochant des élus, à passer du statut de grands parmi les petits partis à celui de petits parmi les grands.

Pour citer cet article : Paul WYNANTS, « Les performances des “petits partis” lors des élections du 25 mai 2014 », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 10 septembre 2014, www.crisp.be.

²⁴ « Michaël Verbauwheide, tête de liste PTB à Bruxelles : “rendre visible l'ouverture du PTB à Bruxelles” », www.ptb.be, 15 janvier 2014.

²⁵ À son propos, cf. J. FANIEL, A. TRÉFOIS, « Formation du gouvernement fédéral et fonctionnement des parlements : retour sur la clé D'Hondt », *Les analyses du CRISP en ligne*, 8 décembre 2011, www.crisp.be.
²⁶ Le Rassemblement R a rejoint ce groupement peu avant le scrutin.

²⁷ Les tentatives similaires, entreprises par les groupements La Droite–Debout les Belges !–Égalitaires ! et Gauches communes–VEGA, n'ont pas abouti, faute de franchissement du seuil de 5 %.